

POLE ESPOIR MASCULIN OCCITANIE

RECRUTEMENT 2018 / 2019

PRESENTATION

Un double projet scolaire et sportif

Le Pôle Espoir est avant tout une étape du Parcours de Performance Fédéral (PPF) pour permettre aux tout meilleurs l'accès vers les clubs de LNH ainsi que vers le niveau International. Il doit aussi permettre aux athlètes qui n'auront pas pu suivre cette voie de participer à l'élévation du niveau de notre élite régionale (Nationale 3 à Nationale 1).

Le Pôle Espoir Handball fonctionne en partenariat entre le Rectorat de l'Académie Languedoc Roussillon-Midi Pyrénées, la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, la Ligue Occitanie de Handball et en collaboration avec le club de haut niveau de proximité.

Il a pour objectif d'offrir à des jeunes les conditions optimales favorisant à la fois la réussite scolaire et l'épanouissement sportif.

Cette ambition, qui est notre souci principal, n'est ni un paradoxe, ni une impossibilité. L'organisation mise en place, permet de répondre à ce double souci à condition toutefois, que le jeune, conscient de son choix, assure avec rigueur les obligations qui seront les siennes et fasse preuve de qualités sportives, morales et intellectuelles.

Un Pôle Espoir, réparti sur trois sites

La région Occitanie accueille un pôle Espoir composé de trois antennes, basées à Montpellier au CREPS en collaboration avec le lycée Jean Mermoz et le collège Camille Claudel, à Nîmes au Lycée Alphonse Daudet en collaboration avec le collège St Jean Baptiste de Lassalle, à Toulouse au lycée Raymond Naves en collaboration avec le collège Hubertine Auclert.

Des programmes Accession et Excellence

Chaque site est lui-même doté de deux programmes : Accession (3^e à 2nde) et Excellence (1^{er}/Term). L'articulation entre les programmes est le suivant : Les athlètes entrent en pôle par le programme d'Accession dès la 3^e ou en 2nde ; Ils sont évalués pour qu'à la fin de la seconde, les joueurs repérés et inscrits en liste nationale intègrent le programme d'Excellence (en 1^{er}).

Les joueurs non retenus en programme Excellence sont, peuvent être exceptionnellement maintenus sur le programme Accession, soit réorientés vers des structures complémentaires de type section sportive pour continuer leur parcours scolaire Première-Terminale, soit ils retrouvent leur domicile et leur lycée de rattachement.

Une structure régionale, agréée par l'Etat et labellisée par la fédération

Dans chaque structure, une équipe d'entraîneurs, médicale et pédagogique, spécialisée dans la formation des jeunes et reconnus pour leurs compétences est constituée autour d'un cadre technique d'Etat (à Montpellier Patrick Teyssier, à Nîmes Jacky Brun, à Toulouse Vincent Griveau).

Par délégation du Ministère des Sports et de la Direction Technique Nationale, le Pôle Espoir relève de la responsabilité de la Ligue Occitanie de Handball. Son financement est principalement soutenu par le Ministère des Sports, la FFHB, le Conseil Régional Occitanie, l'Éducation Nationale, les familles et sous forme de convention avec le club de haut niveau de proximité.

ORGANISATION GENERALE

Sur le plan scolaire

L'élève entre dans une classe en vue de la préparation d'un Baccalauréat. La seule différence avec une classe équivalente, consiste en un aménagement de l'emploi du temps permettant de libérer les élèves pour la pratique sportive. Éventuellement, quelques aménagements provisoires des horaires d'entraînement peuvent être envisagés pour permettre un effort supplémentaire momentané.

Ces quelques lignes montrent la nécessité dans le recrutement de n'accepter que des élèves possédant des bases correctes et surtout de bonnes capacités de travail, en particulier rapidité et efficacité pour suivre le rythme imposé.

Sur le plan sportif

Les jeunes entrent dans un cycle de formation sportive de haut niveau.

Les cinq à sept séances d'entraînement hebdomadaires sont assurées par une équipe d'entraîneurs diplômés reconnus par la Fédération Française de Handball. Ces séances, très diversifiées et programmées, recouvrent l'ensemble des activités : préparation physique, technique, tactique, mentale et développement d'une culture et d'une éthique de sportif de haut niveau.

Un professeur d'éducation physique assure les heures normales d'éducation physique en parallèle.

Accompagnement régulier

Le jeune pratiquera également et obligatoirement le handball au sein de son club, en étroite relation avec le responsable du pôle pour faciliter la cohérence dans les apprentissages.

La surveillance médicale est effectuée par un médecin du sport, des tests périodiques et la présence de kinésithérapeutes dans la semaine d'entraînement permettent d'assurer un suivi médical performant.

Le suivi scolaire spécifique pour les élèves du Pôle Espoir, un programme sportif allégé en cas de difficultés scolaires et l'aménagement d'un soutien dans les matières concernées renforcent les chances de réussite des jeunes.

Conditions de maintien

Dans le cadre d'une entrée en classe de 3^e, cette première année constitue une année probatoire à l'issue de laquelle toutes les parties prenantes font le constat que l'élève-athlète est à même de mener à bien le double projet scolaire et sportif.

Dans le cas contraire le jeune est prioritaire pour réintégrer son secteur scolaire d'origine.

Le redoublement d'une classe entraîne, sauf exception, le retour dans le lycée du secteur de l'élève. En Terminale, le redoublement dans l'établissement est, lui aussi, très exceptionnel. L'élève sera en général invité à poursuivre le sport de haut niveau avec son club. En dehors du Pôle Espoir, il s'inscrira dans le lycée de son secteur pour présenter à nouveau les épreuves du Baccalauréat.

POUR QUE NOUS SOYONS BIEN D'ACCORD...

Le candidat fait un choix complexe et réfléchi avec ses parents pour :

- * S'engager dans un projet scolaire plus difficile.
- * S'engager dans un projet sportif ambitieux, le haut niveau.

Son parcours au Pôle Espoir sera fait d'obstacles à franchir. Selon nous, ces deux engagements se nourrissent l'un et l'autre pour un développement personnel riche et une intégration sociale réussie.

MODALITES D'ENTREE

→ Vous ne pouvez postuler qu'à une seule antenne (Montpellier, Nîmes ou Toulouse).

Exceptionnellement et pour des problématiques d'équilibre dans le travail sportif (sur-concurrence sur un poste de jeu...), vous pouvez être admis sur une antenne différente de celle souhaitée.

Conditions d'accès :

- Être capable de concilier 8 à 12 heures d'entraînement par semaine et le travail scolaire
- Être licencié compétitif à la FFHB
- Être né en 2003 ou 2004

Les critères de sélection :

1. Un niveau scolaire évalué à partir des notes et des appréciations du comportement.
2. L'état de santé, en prenant en compte le dossier médical fourni et l'examen complémentaire le jour du recrutement.
3. L'évaluation sportive faite le jour du concours et en s'appuyant sur l'historique handballistique.

DEMARCHE DE RECRUTEMENT

Pré-sélection sur dossier d'inscription :

Date limite pour postuler : vendredi 30 mars 2018.

Nous étudions les dossiers reçus et, au regard des critères évoqués précédemment, nous sommes susceptibles de ne pas inviter le jeune au concours de recrutement si son dossier fait apparaître des éléments non conformes au profil recherché.

1^{ère} journée de recrutement :

Les candidats retenus après étude du dossier sont invités à la journée de recrutement qui aura lieu le **mercredi 11 avril 2018** à l'adresse qui leur sera indiqué sur le mail.

2^e journée de recrutement :

15 à 20 joueurs sont retenus à l'issue de la première journée et sont donc conviés le **jeudi 26 avril 2018** à l'adresse qui leur sera indiqué sur le mail de réponse.

POUR QUE NOUS SOYONS BIEN D'ACCORD...

Nous ne recherchons pas celui qui est le meilleur aujourd'hui, mais celui qui le sera demain.

Pour cela, nous sommes vigilants aux éléments suivants :

Le potentiel athlétique ; la taille n'est pas un facteur déterminant, si elle peut être compensée par d'autres qualités (explosivité, vitesse).

Les capacités d'anticipation, le « sens tactique », révèlent souvent des qualités pour voir et comprendre le jeu.

Un mental de compétiteur permet de repérer ceux pour qui le stress est un carburant qui n'inhibe pas leur expression en jeu et ceux qui se relèvent de leurs échecs.

L'entraînabilité est un élément fondamental dans nos choix, car celui qui transforme PROGRESSE... Le bagage technique et culturel a de l'importance, mais se rattrape plus vite quand on a cette capacité.

Vous trouverez dans les pages suivantes, les présentations détaillées des trois antennes du Pôle Occitanie ainsi que leurs dossiers de candidature.

COMMENT POSTULER ?

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est commun aux trois sites, y compris dans sa date de retour fixée au 30 mars 2018.

N'oubliez pas d'indiquer sur quel site vous souhaitez postuler.

Les pièces à joindre à ce dossier sont les suivantes :

- Une photo d'identité à coller sur le dossier (en haut à droite)
- La photocopie de la licence
- Les deux premiers bulletins scolaires de l'année en cours, ainsi que les 3 bulletins de l'année passée.
- La partie 1 du dossier médical.

LE DOSSIER MEDICAL

Le dossier médical est aussi commun aux trois antennes.

La partie 1 est à renvoyer avec le dossier de candidature.

La partie 2 est à renvoyer si vous êtes retenu pour la deuxième journée de recrutement.

SI VOUS POSTULEZ A MONTPELLIER

Retournez le dossier par voie postale à l'adresse suivante :

Ligue Occitanie de Handball
Pôle Espoir masculin
Maison Régionale des Sports
1039, rue Georges Méliès – CS 37093
34967 MONTPELLIER Cedex 2

SI VOUS POSTULEZ A NÎMES

Retournez le dossier par voie postale à l'adresse suivante :

Lycée Alphonse DAUDET
Secrétariat du Proviseur
3, boulevard Victor Hugo
30000 Nîmes

SI VOUS POSTULEZ A TOULOUSE

Retournez le dossier par voie postale à l'adresse suivante :

Ligue Occitanie de Handball
Pôle Espoir masculin
19, chemin des Maraîchers
Résidence Le Clos n°5
31400 Toulouse

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE.

PÔLE OCCITANIE – ANTENNE DE MONTPELLIER

CREPS DE MONTPELLIER, LYCEE JEAN MERMOZ, COLLEGE CAMILLE CLAUDEL

1. La structure sportive

a) L'encadrement

Une équipe d'entraîneurs, médicale et pédagogique, spécialisée dans la formation des jeunes et reconnue pour leur compétence, est constituée autour de Patrick TEYSSIER, Cadre Technique d'État responsable de la structure, en partenariat avec le club du MHB qui met à disposition ses infrastructures et des moyens humains et financiers.

b) Le volume d'entraînement hebdomadaire

Le Pôle Espoir regroupe les meilleurs potentiels au niveau régional afin de constituer un groupe d'entraînement dont la qualité doit favoriser la progression de chacun.

L'entraînement est quotidien et peut s'échelonner de 8 à 12 heures par semaine en fonction de l'âge et des résultats scolaires. Il tend à développer les qualités physiques, mentales, techniques, tactiques et l'apprentissage des techniques de récupération.

c) Les compétitions

En entrant au Pôle Espoir, l'élève-athlète reste licencié dans le club de son choix avec lequel il joue le weekend. Le responsable du Pôle Espoir, Patrick TEYSSIER, est en relation avec son club pour contribuer à une bonne gestion de l'athlète lorsque cela est nécessaire.

Néanmoins, ce dernier doit savoir que s'il passe le cap de la première année, il devra opter pour un niveau de jeu en club en adéquation avec sa qualité et sa quantité d'entraînements afin de pouvoir prétendre intégrer les différentes sélections fédérales (stages nationaux, équipes de France Cadets et Jeunes). Au niveau fédéral, en fonction de son âge et des sélections établies par le responsable, le jeune peut participer au Championnat de France Interligues et compétitions Interpôles.

d) Les équipements sportifs

Le Pôle Espoir utilise les installations sportives du Montpellier Handball :

- Soit au Palais des sports René Bougnol : 1 gymnase, 1 salle de musculation, 1 salle pour les entretiens et les devoirs si nécessaire, 1 service médical.
- Soit au gymnase Olympie

2. La structure scolaire

La scolarité est organisée par le CREPS de Montpellier lié par convention avec les établissements suivants :

- Le Collège Camille Claudel (en face du CREPS de Montpellier).
- Le Lycée Mermoz (filiales générales).
- Le Lycée Méditerranée (enseignement technique).

Les filiales proposées sont très larges et il est possible d'intégrer le Pôle Espoir dès la 3^e.

L'organisation scolaire est bâtie sur :

Un aménagement des horaires pour permettre de s'entraîner quotidiennement.

Un suivi permanent de la part des responsables du Pôle Espoir pour soutenir les efforts, consulter les équipes d'enseignants, les parents, en relation directe et quotidienne avec le responsable du suivi scolaire du CREPS et l'administration des divers établissements.

Des études surveillées obligatoires pour les internes au CREPS de Montpellier.

Un tutorat pour l'organisation du travail pendant les études.

Pour les élèves-athlètes en externat le rôle des parents reste déterminant dans la mesure où ce sont eux qui en ont la responsabilité en dehors des heures d'entraînement et de scolarité.

La qualité du suivi quotidien passera donc par une bonne communication des difficultés rencontrées s'il y en a.

COLLEGE CLAUDEL : Pour les classes de 3e (nombre de place est limité) ou pour les Montpelliérains possibilité de finir son cycle dans son collège si aménagements horaires.

LYCEE MERMOZ : Pour les classes de 2de générale aménagée, réservées aux sportifs de haut niveau.

- SES, PFEG (Principes Fondamentaux Éco-Gestion),
- SI (Sciences de l'Ingénieur),

- MPS (Méthodes et Pratiques Scientifique),
- LS (Littérature et Société)

Pour les classes de 1ère et de Terminale aménagées, réservées aux sportifs de haut niveau.

- ES, S (dominante SI, SVT),
- STL (Spécialité Physique),
- STG (Spécialité Gestion puis CFE et GSI),
- STI (Spécialité Électronique)

Les autres filières ne sont aménagées qu'au cas par cas dans cet établissement.

Langues : anglais et espagnol sur site, contenus en anglais et en allemand à distance.

LYCEE MEDITERRANEE : Pour les classes de formation professionnelle : aménagement au cas par cas. Concernant les terminales et l'option Bac, seuls les élèves classés sur liste « Espoirs » peuvent bénéficier des dispositions ministérielles.

Les élèves vont pouvoir bénéficier de leur investissement dans le handball (Cf. les arrêtés du 22/11/95 et du 29/08/96 de l'Éducation Nationale) durant ces trois années, dans le choix des disciplines de l'EPS au bac.

L'EPS obligatoire est coefficient 2 au premier groupe d'épreuves : 20 pts possibles (maxi).

Possibilité de choisir l'option Handball au 2e groupe d'épreuves : 10 pts possibles (maxi).

Option applicable pour les athlètes présents sur les listes espoirs, soumis à validation par la DRJSCS pour les athlètes sur les listes pôle.

3. La structure d'accueil des athlètes internes

Les élèves-athlètes concernés sont hébergés au CREPS de Montpellier qui leur offre une qualité d'accueil particulièrement adaptée à la pratique intensive du Pôle Espoir.

Le CREPS propose une formule sans week-end mais aussi avec week-end surveillés, ce qui représente un avantage pour les familles éloignées.

Les élèves-athlètes sont pris en charge sur tous les temps extrascolaires.

Cet accueil comprend :

- Hébergement en chambre double (surveillants de jour et de nuit).
- Restauration au sein du CREPS ou au lycée le midi.
- Permanence quotidienne au service médical du CREPS si nécessité.
- Études et soutiens scolaires quotidiens.
- Pour les trajets CREPS / Lycée-Collège / lieu d'entraînement : utilisation des transports en commun de la Métropole.

4. La structure médicale

Les élèves du Pôle Espoir font l'objet d'un suivi médical permanent mis en place en partenariat avec le club du MHB (staff identique). Un kinésithérapeute et un préparateur physique interviennent auprès des athlètes en prévention mais aussi pour les blessés.

Les élèves du Pôle sont soumis à deux bilans médicaux obligatoires dans l'année.

De plus un podologue, une diététicienne, un psychologue sont présents sur le CREPS et peuvent être consultés sur rendez-vous en cas de nécessité.

Le suivi longitudinal des sportifs classés sur les listes nationales et des sportifs inscrits en Pôle Espoir est mis en place par la structure d'accueil.

L'élève-athlète devra respecter les modalités d'organisation de ce suivi et effectuer les examens demandés dans les délais. Tout manquement entraînera l'exclusion de l'élève-athlète jusqu'à régularisation de sa situation.

Le suivi longitudinal est essentiel dans la prévention de tous risques liés à la pratique sportive intensive, il est de notre responsabilité de le mettre en place, sa réalisation est sous la responsabilité de l'athlète et de ses parents.

5. La prise en charge financière

Les familles des élèves externes participent aux frais de fonctionnement de la structure à hauteur de 200 euros par an à régler auprès de la Ligue Occitanie en début de saison.

Les familles des élèves internes prennent en charge le coût de l'internat qui est de l'ordre de 6000€. Pour les athlètes éloignés du site, le gros avantage est que le CREPS propose un internat avec formule week-end.

PÔLE OCCITANIE – ANTENNE DE NÎMES

LYCEE ALPHONSE DAUDET, COLLEGE ST JEAN BAPTISTE DE LASSALLE

1. Vie scolaire

Les emplois du temps sont aménagés de telle manière à libérer les élèves tous les jours à 16h maximum (entraînements quotidiens de 16h30 à 18h15 et le mercredi après-midi de 13h30 à 17h – des séquences de renforcements spécifiques et individualisées sont insérées en complément du programme général). Libération des élèves le vendredi à 16h pour retour et entraînement dans leurs clubs respectifs.

Chaque soir est prévu un « temps d'étude obligatoire » pour effectuer le travail scolaire.

Des cours de soutien dans les matières principales sont mis en place et dispensés par des professeurs chevronnés (Maths, Physique, Français pour 2nde, 1ère et Terminale).

Les élèves en difficulté passagère peuvent utiliser le système particulier au Lycée DAUDET, des professeurs consultants (dans certaines matières).

- Les responsables des Pôles Masculin et Féminin assistent aux conseils de classe et se réunissent avec les professeurs principaux des différentes classes.
- **Les langues vivantes étudiées** : Les deux langues vivantes étudiées peuvent être choisies parmi l'anglais, l'allemand et l'espagnol.
- **Les régimes possibles** :
 - Externat ou ½ pension : environ 531,30 € par an.
 - Internat : Environ 1500 € par an. Chambre individuelle ou de 2.

L'internat est fermé pour le Pôle Espoir du vendredi 17 heures au dimanche 20 heures (accueil à partir de 20heures).

En semaine, sorties interdites après 19h sans autorisation de l'Administration pour des activités précises.

Un correspondant de vie est obligatoire pour les internes.

2. Diversité des options possibles

Les bacs L, S, ES, STMG sont préparés au Lycée DAUDET avec toutes les combinaisons d'options possibles dans chaque filière.

Il est bien clair que le choix de l'anglais en LV1 et l'espagnol en LV2, facilitera la mise en place des emplois du temps.

Les enseignements d'exploration en seconde sont SES (Sciences Economiques et Sociales) et MPS (Méthodes et Pratiques Scientifiques) pour cette section.

Une convention a été signée entre les Pôles, des collèges publics et privés permettant de préparer d'autres filières, ainsi qu'avec un L.E.P. (Bac Pro en filière tertiaire).

3. Evaluation de l'EPS au bac

Les élèves vont pouvoir bénéficier de leur investissement dans le handball (Cf. les arrêtés du 22/11/95 et du 29/08/96 de l'Éducation Nationale) durant ces trois années, dans le choix des disciplines de l'EPS au bac.

L'EPS obligatoire est coefficient 2 au premier groupe d'épreuves : 20 pts possibles (maxi).

Possibilité de choisir l'option Handball au 2e groupe d'épreuves : 10 pts possibles (maxi).

Option applicable pour les athlètes présents sur les listes espoirs, soumis à validation par la DRJSCS pour les athlètes sur les listes pôle.

4. Suivi médical

Un dossier médical minimum est demandé à l'inscription dans le Pôle Espoir et le Centre Régional d'Entraînement. Il sera complété par des examens complémentaires pour l'admission définitive.

Durant l'année scolaire, des tests cardio-pulmonaires sont effectués au centre médico-sportif du CHU Caremeau à Nîmes par le médecin du Pôle et du centre médico-sportif.

Présence de deux kinésithérapeutes durant la semaine du Pôle au lycée DAUDET et aux entraînements. Consultations facilitées avec les médecins du Pôle et les structures médicales locales.

5. Cas particulier

Les candidats nés en 2004, entrant en classe de 3e (à la rentrée 2018/19) peuvent postuler au Pôle Espoir Programme Accession, masculin. Leurs scolarités se dérouleront dans le

collège avec qui nous sommes en convention (Saint Jean Baptiste de Lassalle), avec des conditions d'aménagement d'emploi du temps identiques aux autres élèves (du lycée A. DAUDET), l'hébergement pour les internes aura lieu au lycée A. Daudet. Les entraînements se déroulent avec les autres élèves du Pôle sur les mêmes lieux d'entraînement. Les conditions d'admission restent les mêmes ; seules les conditions financières diffèrent concernant les frais de scolarité et d'internat. Le dossier d'inscription doit être adressé au lycée A. DAUDET.

Chaque demande de ce type sera examinée et traitée au cas par cas.

6. Conditions financières

Une participation financière individuelle aux frais de fonctionnement, médicaux, et matériels sera demandée par la ligue OCCITANIE lors de l'admission définitive : coût 200 €.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - Au Lycée Alphonse DAUDET

Les élèves du PÔLE ESPOIR et CER HANDBALL OCCITANIE scolarisés au lycée A. DAUDET de Nîmes suivent, comme l'ensemble des autres élèves de l'établissement, les cours obligatoires d'Education Physique et Sportive, à raison de deux heures hebdomadaires inscrites à l'emploi du temps de leur classe. Ces cours sont assurés par les professeurs d'EPS du lycée.

Cet enseignement est conçu en fonction des finalités propres au système éducatif : santé, sécurité, solidarité, responsabilité, autonomie et citoyenneté.

Elles sont complétées par les objectifs spécifiques à la discipline EPS :

- * Développement des capacités motrices,
- * Acquisition de compétences et de connaissances relatives aux activités choisies au lycée,
- * Acquisition de connaissances permettant aux élèves d'organiser / gérer leur vie physique.

Pour permettre d'atteindre ces finalités et objectifs éducatifs, le "Projet EPS" du lycée Alphonse Daudet définit les conditions d'enseignement et d'évaluation :

1/ Activités physiques et sportives enseignées :

1.1 Classes de Seconde : En 2^{de} les élèves suivent cinq cycles de 6 à 8 semaines.

Les activités supports sont : la course de demi-fond (épreuve de 3 fois 4 minutes), la musculation, la gymnastique au sol, la course d'orientation, le volley-ball.

1.2 Classes de Première et Terminale : En Première, chaque élève choisit un menu d'activités physiques supports qu'il devra suivre durant les deux années du cycle terminal. Ceci lui permettra d'aborder les épreuves du baccalauréat après avoir suivi un minimum de 30 heures d'enseignement sur les deux années.

Selon les années, chaque élève suivra donc 3 cycles de 8 à 10 séances consécutives pour chaque menu :

Menu A : Course de demi-fond (3 fois 500m) – Musculation – Volley-ball

Menu B : Gymnastique au sol – Tennis de table en simple – Volley-ball

2/ Des structures et des modes de fonctionnement particuliers :

2.1 Échauffement : présent au début de chaque leçon, il permet de préparer l'élève, de développer ses capacités motrices et de lui donner des moyens pour s'entretenir physiquement.

2.2 Projet culturel avec les SVT en Seconde : dans le cadre de l'objectif santé du lycée, travail relatif au développement des filières énergétiques en général et aérobies en particulier.

2.3 Musculation : activité enseignée à des fins de développement des capacités physiques et d'échauffement préalable, en liaison et cohérence avec les exigences du Pôle.

3/ "L'évaluation" pour les classes du lycée est effectuée conformément aux textes officiels en vigueur :

Les paramètres pris en compte sont : la performance, résultat de l'action, la maîtrise de l'exécution, qui correspond à la manière de faire ; les connaissances relatives à l'ensemble de l'enseignement dispensé ainsi que la participation effective des élèves, leur investissement dans la discipline. Les critères d'évaluation sont détaillés dans le projet EPS.

PÔLE OCCITANIE – ANTENNE DE TOULOUSE

LYCEE RAYMOND NAVES, COLLEGE HUBERTINE AUCLERT

1. Parcours scolaire

Les structures d'accueil sur le site de Toulouse

Lycée Raymond Naves

Collège Hubertine Auclert

Les filières

Les bacs généraux L, S, ES, technologiques STMG sont préparés au Lycée R. NAVES avec des aménagements adaptés.

Les autres filières comme les bacs professionnels ARCU, COM GA ne sont aménagées qu'au cas par cas dans cet établissement.

Il est bien clair que le choix de l'anglais en LV1 et l'espagnol en LV2 facilitera la mise en place des emplois du temps.

Les enseignements d'exploration à privilégier en seconde sont SES (Sciences Economiques et Sociales) et MPS (Méthodes et Pratiques Scientifiques) pour cette section. LS (Littérature et Société) reste possible.

Le suivi

Au collège comme au lycée, les deux enseignants d'EPS sont les professeurs principaux des classes de troisième et de seconde et sont nos interlocuteurs privilégiés avec les équipes enseignantes de l'ensemble de nos sportifs. Ils nous alertent et vous alertent en cas de problématiques et nous aident à organiser un soutien éventuel.

L'équipe de CDI organise aussi le mercredi des ateliers de soutien dans les matières principales, en direction de nos sportifs.

Hébergement et coûts financiers

Nous disposons de places d'internat pour les jeunes scolarisés au lycée ou au collège.

Les jeunes y résident durant toute la semaine. Les athlètes sont libérés le vendredi en milieu d'après-midi afin de rentrer dans leur famille et ainsi avoir la possibilité de s'entraîner le soir avec leur club. Le statut de demi-pensionnaire est également possible.

À la fin du week-end, les jeunes peuvent rejoindre l'internat dès le dimanche soir.

La Ligue Occitanie demande aux familles une participation financière au fonctionnement du Pôle de 200 euros. Les frais de pension ou de demi-pension sont à traiter directement avec l'établissement scolaire d'accueil (environ 1500€ annuel en pension complète). Les examens médicaux préalables à l'entrée en pôle sont à votre charge, le reste à la charge de la ligue Occitanie.

Installations matérielles

- Chambres de 1, 2 ou 4 lits en fonction des sites
- Salle d'étude et salle de détente TV
- 2 gymnases (dont un 40m x 20m), salle de musculation et piste d'athlétisme, piscine

2. Parcours sportif

Le Pôle Espoir regroupe les meilleurs potentiels au niveau régional afin de constituer un groupe d'entraînement dont la qualité doit favoriser la progression de chacun.

L'entraînement est quotidien et peut s'échelonner de 8 à 12 heures par semaine en fonction de l'âge et des résultats scolaires. Les entraînements quotidiens sont orientés pour renforcer et protéger son corps sur le plan athlétique, se doter d'un bagage tactique et technique solide et précis et faire émerger ses qualités mentales.

Grâce aux aménagement scolaires, les jeunes lycéens sont libérés à 11h les lundis, mardis et jeudis pour effectuer un travail athlétique. Les entraînements du soir sont prévus entre 18h et 20h et le mercredi dans l'après-midi.

Les collégiens bénéficient également d'aménagements scolaires afin de les laisser vivre leur journée de classe et de finir plus tôt les mardis et jeudis après-midi afin de vivre leur travail athlétique et le travail handball entre 16h30 et 20h.

L'alternance d'entraînements individualisés et collectif, la participation à des moments de compétition interligues, interpôles, de compétition UNSS et de sélections nationales éventuelles, ainsi que la collaboration étroite entre le pôle et les clubs assure un contenu adapté dans une organisation unique en son genre. Un bilan sportif et des entretiens réguliers sont mis en place et permettent d'assurer un accompagnement cohérent du jeune.

En entrant au Pôle Espoir, l'élève-athlète reste licencié dans le club de son choix avec lequel il joue le weekend. Le responsable du Pôle Espoir est en relation avec le club pour contribuer à une bonne gestion de l'athlète lorsque cela est nécessaire.

Néanmoins, ce dernier doit savoir que s'il passe le cap de la première année, il devra trouver impérativement un niveau de jeu en club en adéquation avec sa qualité et sa quantité d'entraînements afin de pouvoir prétendre intégrer les différentes sélections fédérales (stages nationaux, équipes de France Cadets et Jeunes).

Au niveau fédéral, en fonction de son âge et des sélections établies par le responsable, le jeune peut participer au Championnat de France Interligues et compétitions Interpôles.

3. Suivi médical

Tout au long de son parcours au pôle le jeune fera l'objet, par toute une équipe médicale, d'un suivi personnalisé, afin de préserver l'état de santé du jeune.

En voici les modalités :

- Le jeune pourra faire l'objet de consultation médicale dans la semaine, par le médecin du pôle et du kiné.
- En cas de blessures pendant la semaine au pôle, toutes les mesures peuvent être prises pour traiter les cas d'urgences (radio, soins).
- Une feuille de liaison est transmise au club en cas d'arrêt sportif.

En cas de problématique spécifique, nous mettons le jeune et sa famille en relation avec un spécialiste (podologue, diététicien, psychologue).

Le suivi longitudinal des sportifs classés sur les listes nationales et des sportifs inscrits en Pôle Espoir est mis en place par la structure d'accueil.

L'élève-athlète devra respecter les modalités d'organisation de ce suivi et effectuer les examens demandés dans les délais. Tout manquement entraînera l'exclusion de l'élève-athlète jusqu'à régularisation de sa situation.

Le suivi longitudinal est essentiel dans la prévention de tous risques liés à la pratique sportive intensive, il est de notre responsabilité de le mettre en place, sa réalisation est sous la responsabilité de l'athlète et de ses parents.

4. Culture et éducation sportive

Des journées de formation sont également prévues pour leur permettre de mieux appréhender ce qu'est le sport de haut niveau, car il n'y a pas que le terrain. Les problématiques de dopage, de diététique, de récupération, de prévention, de lutte contre la violence et les incivilités, sont ainsi abordées durant leur parcours au Pôle Espoir.

DOSSIER DE CANDIDATURE - PÔLE ESPOIR MASCULIN
LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL
RENTREE SEPTEMBRE 2018

Photo

A compléter et retourner avant le 30 mars 2018

Je fais le choix de postuler sur le site de :

Renseignements familiaux

Candidat :

NOM Prénom :

Né le :

Adresse :

Tél :

Mail :

Père

NOM Prénom :

Profession :

Adresse :

(si différente)

Tél père :

Mail :

Mère

NOM Prénom :

Profession :

Adresse :

(si différente)

Tél Mère :

Mail :

Renseignements sportifs

Club :

Comité :

Entraîneur :

Tél :

Mail :

Niveau de jeu club cette saison :

Poste(s) de jeu :

Nombre d'années de pratique :

Taille :

Poids :

Latéralité :

Passé en sélection (comité, ligue) :

Actuellement en section sportive ? :

Autres sports pratiqués en club :

Renseignements scolaires

Etablissement scolaire actuel :

Classe actuelle :

Classe envisagée l'an prochain :

LV1 envisagée :

LV2 envisagée :

Régime souhaité :

Interne

Demi-Pensionnaire

Externe

Classe de 2nde :

Ens. d'exploration 1 souhaité :

Ens. d'exploration 2 souhaité :

Ne pas oublier de joindre : Photo, photocopie licence, bulletins scolaires, dossier médical 1.

PÔLE ESPOIR MASCULIN
LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

PÔLE ESPOIRS
OCCITANIE
FFHANDBALL



Rentrée septembre 2018

DOSSIER MEDICAL

PARTIE 1

à joindre au dossier de candidature

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

N° de Sécurité Sociale des Parents :

N° Mutuelle :

Commission médicale Montpellier

Service médical du CREPS
CHU de Montpellier

Commission médicale Nîmes

Cindy CONNOR Médecin du Pôle Espoir
Alain RATAT Kinésithérapeute
Lucas MORENO Kinésithérapeute

Commission médicale Toulouse

Sophie GLEIZES CERVERA Médecin du Pôle Espoir
Bill EL BAHLAOUI Kinésithérapeute

DOSSIER MEDICAL PREALABLE AUX TESTS D'ENTREE

Avertissement Important

Ce dossier médical doit être établi dans les 3 mois précédant les tests d'entrée

**CET EXAMEN MÉDICAL EST ENTIÈREMENT RÉALISÉ
SOUS VOTRE RESPONSABILITÉ
ENGAGE L'AVENIR SPORTIF DE L'ATHLÈTE POUR 3 ANS**

En remplissant ce dossier, vous attestez de l'exactitude des renseignements qui sont portés à notre connaissance. Nous nous réservons le droit de remettre en question la présence de votre enfant dans le cas contraire.

Le dossier médical complet et CLOS doit être joint au dossier d'entrée avec les résultats des examens demandés. Il ne peut être ouvert que par le médecin du Pôle habilité par la FFHB.

Historique médical et traumatologique

à remplir par le joueur candidat

Toutes les informations demandées permettent de mieux appréhender le risque de blessure(s) lors d'une pratique sportive intensive. Merci d'apporter la rigueur nécessaire.

Hospitalisation(s) pour maladie :

Date	Diagnostic	Traitement	Durée de l'arrêt	Séquelles

Hospitalisation(s) pour intervention(s) chirurgicale(s) :

Date	Localisation	Diagnostic	Traitement	Durée

Arrêt(s) sportif(s) pour blessure(s) :

Date	Localisation	Diagnostic	Traitement	Arrêt	Séquelles

Douleur(s) chroniques(s) gênant la pratique :

Localisation	Date début	Durée	Soin(s) entrepris	Consultation(s)

Autres éléments diagnostiqués (troubles du comportement, de l'attention, dyslexie...)
qui doivent être portés à notre connaissance :

Date	Localisation	Diagnostic	Traitement	Durée

Coordonnées des chirurgiens, médecins, kinésithérapeutes qui peuvent apporter leur concours à la bonne gestion des soins qui vous ont été prodigués :

Nom	Adresse	Ville Code postal	Téléphone

Document Visite Médicale

À remplir par le médecin examinateur

MORPHOMETRIE

Taille :.....cm Poids :.....kg Envergure :.....cm Empan :.....cm Pointure :.....

IMMUNITE

Allergie(s) : Asthme d'effort :

Vaccinations – Dates des derniers rappels : BCG :...../...../..... DT Polio :/...../.....

Hépatite B :...../...../..... Autres :

CARDIO-VASCULAIRE

Pression artérielle de repos :/..... Fréquence cardiaque de repos :

Bruits du cœur :

ECG en 12 dérivations (joindre le tracé) :

Anomalies vasculaires :

AUTRES APPAREILS (à la discrétion du médecin examinateur)

.....
.....
.....

OSTEO-ARTICULAIRE entourer la (les) localisation(s) affectée(s)

Etat articulaire

Laxités : Cheville D G – Genou D G - Doigts (.....) D G – Coude D G – Epaule D G

Autres :

Douleurs : Sacro-iliaque D G - Vertébrale L D C – Genou D G – Cheville D G

Déformations

Rachis : Lordose - Cyphose - Scoliose D G

Bassin : Bascule D G par inégalité : membre inférieur D G plus grand (..... mm)

Par vrillage du bassin : aile iliaque antériorisée D G

Genou : Varum D G - Récurvatum D G - Valgum D G - Flessum D G

Pied : Arrière pied : Valgus / varus D G - Médio pied : Creux / Plat / Affaissé D G

Orteils : griffe / Hallus D

ETAT MUSCULAIRE

Douleur : Lombaire D G - Dorsale D G - Cervicale D G - Autre

Asymétrie : Droite / Gauche - Epaule / Avant-bras - Quadriceps / Mollet

Abdominaux / Dorsaux - Pectoraux / Dorsaux

Souplesse antérieure (Distance mains-sol en flexion antérieure, jbes tendues) : +/-.....cm

HYGIENE DE VIE (cocher la case correspondante)

Cigarettes : Non Oui (si oui, combien par jour :.....)

Café – Thé – Autres excitants : Non Oui (si oui, combien par jour :.....)

Prise régulière de médicaments (cure de 15 jours ou plus) : Non Oui

(Si oui, le(s) quel(s) et combien de temps :.....)

Alimentation : Petit déjeuner pas du tout peu assez beaucoup

Déjeuner pas du tout peu assez beaucoup

Collation pas du tout peu assez beaucoup

Dîner pas du tout peu assez beaucoup

Quantité hydrique quotidienne : litres d'eau

Sommeil : difficultés d'endormissement : Non Oui

Réveils nocturnes : Non Oui (si oui, combien de fois :.....)

Réveil : pleine forme difficile fatigué

"CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION"

À rédiger par un médecin

Je soussigné, Docteur..... certifie avoir examiné ce jour M.

Et n'avoir décelé aucune contre-indication médicale à la pratique du Handball dans la structure d'entraînement précitée et, suite à l'ensemble des examens demandés et vérifiés, mis en évidence aucune restriction à la charge de travail de 2 heures quotidiennes.

Date.....

Signature et cachet

J'indique mes coordonnées afin d'être tenu informé de l'évolution de l'état de santé de mon (ma) patient(e).

PÔLE ESPOIR MASCULIN
LIGUE OCCITANIE DE HANDBALL

PÔLE ESPOIRS
OCCITANIE
FFHANDBALL



Rentrée septembre 2018

DOSSIER MEDICAL

PARTIE 2

A compléter et retourner si vous êtes retenus pour la 2^e journée de recrutement

Nom :

Prénom :

Commission médicale Montpellier

Service médical du CREPS
CHU de Montpellier

Commission médicale Nîmes

Cindy CONNOR Médecin du Pôle Espoir
Alain RATAT Kinésithérapeute
Lucas MORENO Kinésithérapeute

Commission médicale Toulouse

Sophie GLEIZES CERVERA Médecin du Pôle Espoir
Bill EL BAHLAOUI Kinésithérapeute

Bilans OBLIGATOIRES

(ou joindre une photocopie du ou des bilan(s) s'il(s) date(nt) de moins de 3 mois)

Bilan ophtalmologique, pouvant être réalisé par le médecin généraliste

Date de l'examen :/...../.....

Signature et cachet

Acuité visuelle (SC) OD : OG :

Anomalie(s) constatée(s) :

Correction :

Peut jouer avec : Oui Non

Bilan dentaire

Date de l'examen :/...../.....

Signature et cachet

Panoramique dentaire : Oui Non

Observation(s) :

Soins à effectuer :

Bilans souhaitables

Ces bilans sont souhaitables pour tous(tes) les adolescents(tes) ayant un écart de stature supérieur à 2 fois l'écart normal de la moyenne nationale (par exemple moins d'1,5 m pour une fille de 16 ans, ou plus d'1,85 m pour un garçon de 16 ans).

Maturité osseuse

Date de l'examen :/...../.....

Signature et cachet

Faire pratiquer une **radiographie du poignet et de la main gauche** (à joindre au dossier)

Méthode utilisée :

Age osseux déterminé :

Maturité sexuelle

Date de l'examen :/...../.....

Signature et cachet

Faire pratiquer dans un laboratoire d'analyses médicales :

Les dosages urinaires de : FSH-LH, Testostérone, Delta 4 androstènedione, Sulfate Déhydroépiandrostérone

(Joindre les résultats ainsi que les normes du laboratoire)



Etablissement de Montpellier
Maison Régionale des Sports
1039 Rue Georges Méliès, 34000 Montpellier
Tél. 04 67 82 16 70
Fax : 04 67 82 16 87

Etablissement de Toulouse
Résidence Le Clos - Immeuble 5
19 chemin des Maraîchers, 31400 Toulouse
Tél. 05 61 25 32 81
Fax : 05 62 17 22 84

6100000@ffhandball.net
www.occitanie-handball.fr

